

# Fusion UCL et Saint-Louis : « Juste une logique de réseaux »

UNIVERSITÉS Calogero Conti, recteur de l'UMons, regrette ce type de rapprochement

► L'UCL a lancé un processus de fusion avec Saint-Louis à Bruxelles.

► Calogero Conti, le recteur de l'UMons qui a vu précédemment partir les Fucam dans les bras de l'UCL, s'en offusque.

► Il dénonce une logique de réseau, contre-productive.

Pour les uns c'est une surprise totale. Pour les autres, c'est la reprise d'un processus interrompu en 2010 après un « niet » namurois. Pour beaucoup, l'annonce – le 4 juillet dernier – d'entamer un processus de fusion entre l'Université catholique de Louvain et l'Université Saint-Louis résonne comme la volonté de la première de prendre pied au cœur de la capitale de l'Europe, à deux pas de l'ULB.

Pour mémoire, les quatre universités francophones du réseau catholique (UCL, Fucam-Mons, Saint-Louis et Namur) avaient, voici six ans, longuement négocié la constitution d'une grande institution. A l'accord des trois premières, Namur avait fini par imposer un refus controversé (68 % de « pour » mais légalement il en eût fallu 80 %). A l'époque, d'aucuns avaient prédit un ménage à trois... qui est en train de se réaliser : l'UCL et les Fucam ont assez rapidement signé un contrat tandis que, si tout se passe comme annoncé, Saint-Louis devrait se joindre au mariage d'ici à septembre 2017.

On l'a dit, dans le milieu, l'affaire ne laisse pas indifférent. Particulièrement à Mons où la petite université d'Etat (UMons) a vu sa voisine catholique préférer une fusion en réseau plutôt qu'une fusion géographique. Le recteur Calogero Conti s'en explique au *Soir*.

**Vous regrettez cette annonce de fusion, pourquoi ?**

*Parce qu'en tant que recteur de Mons, j'ai connu le même phénomène que celui qui se prépare à Bruxelles. Il faut bien constater que la logique des réseaux héritée des siècles passés continue à influencer le paysage de notre enseignement supérieur. C'est sans doute regrettable. En fait, l'histoire se répète : à Mons, en 2011, les Fucam ont fait le choix d'être absorbées par*

*l'UCL et de ne pas rallier l'Université de Mons qui pourtant leur ouvrait les bras. Elles ont ainsi fait le choix de consacrer l'existence sur un même territoire, à quelques centaines de mètres l'une de l'autre, de deux universités alors que certains des cursus organisés sont identiques.*

**La fusion s'est pourtant réalisée sur cette logique de réseaux qui traverse tout le paysage de l'enseignement...**

*Sans doute, mais c'est essentiellement lorsqu'un rapprochement s'effectue sur une base géographique qu'un réel partage de ressources devient efficace. On peut profiter d'infrastructures situées à proximité, on peut regrouper les étudiants*

*sans leur imposer de longs déplacements et ne pas dédoubler les cours de cursus proches, on peut consolider les structures administratives avec une vraie fusion de celles-ci. Bref, on peut faire plus tout en maintenant les moyens des partenaires, l'Université de*

*Mons vit cela au quotidien depuis sa création en 2009 au départ de l'Université de Mons-Hainaut, la Faculté polytechnique, l'École d'interprètes internationaux et l'Institut supérieur d'architecture. La logique géographique comme moteur des rapprochements est marquée du sceau du bon sens.*

**L'UCL est pourtant présente à Woluwe, la logique géographique est donc là, non ?**

*Elle y est effectivement présente mais dans un secteur très précis – la santé – qui n'a rien à voir avec les sciences humaines au sens large enseignées à Saint-Louis (NDLR : droit, économie, philo et lettres, études européennes...). Alors qu'un rapprochement avec l'ULB aurait précisément engendré un partage de ressources efficace eu égard à la proximité des matières enseignées.*

**Vous craignez une concurrence ?**

*Certainement, mon collègue Viers, recteur de l'ULB, l'a déjà souligné : le risque d'une recrudescence de la concurrence entre institutions est sans doute avéré d'autant que le re-*

*crutement d'étudiants en Communauté française présente un caractère local marqué. On nous rétorquera que cette logique des réseaux se justifie par*

*l'histoire et que de toute façon il faut respecter la liberté d'association. Soit, mais au moins, qu'on nous épargne le mot « rationalisation » car tout cela n'a rien de rationnel. Le droit d'association exercé sur la base d'une logique de réseaux a un coût. Mieux vaut le savoir. ■*

Propos recueillis par  
ÉRIC BURGRAFF

## NOUVELLE FORMATION

### A six pour un master en cybersécurité

Alors que la concurrence fait parfois rage entre institutions, elles sont capables de s'unir pour organiser de nouvelles formations. Six établissements de l'enseignement supérieur proposeront dès la rentrée prochaine, un nouveau master en cybersécurité, une première en Belgique. Il s'agira d'une codiplômation à six : quatre universités (ULB, UCL, UNamur, Ecole royale militaire) et deux hautes écoles (HEB et HELB). L'ULB sera cependant l'établissement référent. « Cette nouvelle formation, souligne Yves Roggeman, professeur à la Faculté des Sciences et coordinateur du master pour l'ULB, répond à un besoin de société et vise à former des experts à même de répondre aux défis techniques, légaux et éthiques relatifs à la sécurité des systèmes informatiques et des réseaux de télécommunications. »

E.B.

## UNamur « Quel sort réserve-t-on aux universités moyennes ? »

Les négociations entamées par l'Université catholique de Louvain (UCL) et l'Université de Saint-Louis (Bruxelles) en vue d'une éventuelle fusion posent une question fondamentale : si la fusion a lieu, que fera l'Université de Namur ? Elle serait la dernière des quatre universités catholiques francophones à ne pas faire partie de l'Académie Louvain – vu que les Fucam ont rejoint l'UCL en septembre 2011, et que Saint-Louis est peut-être sur le point de suivre le même chemin...

A cette question (que fera UNamur en cas de fusion ?), Yves Pouillet, le recteur de l'université namuroise, répond que « la charte de notre université est très claire. Elle indique que nous sommes "forts de notre pluralisme". Cela signifie que même si l'on est inscrit dans une tradition catholique, on ne veut pas être inféodés à une idéologie. On l'a déjà démontré par le passé : nous sommes libres ». Comprenez : libres de rester une université de tradition catholique, sans pour autant rejoindre l'Académie de Louvain.

Si, en 2010, l'Assemblée générale des FUNDP (qui ont depuis été renommées UNamur) s'était exprimée contre la fusion avec l'UCL, il n'est cette fois-ci pas question, d'après Yves Pouillet, de réorganiser un vote au sein de l'université.

Par contre, le recteur namurois estime que les négociations entre l'UCL et Saint-Louis sont l'occasion pour UNamur de se lancer dans un exercice d'introspection : « Même si on se doit de dire que UNamur continue à travailler comme une université autonome,

*on peut se demander quel est le sens de continuer comme on le fait maintenant. Ce nouveau projet de fusion pose une question essentielle : celle du sort réservé aux universités moyennes comme celle de Mons (UMons, lire ci-dessus) et celle de Namur. A Namur, nous avons actuellement 6.700 étudiants et nous sommes en pleine croissance. Mais une université moyenne comme la nôtre, qui n'est pas complète, a-t-elle encore du sens aujourd'hui ? A titre personnel, je suis convaincu que c'est le cas, mais à condition que les universités moyennes se nourrissent d'un projet différencié par rapport aux universités complètes. »*

### « Un système de fédération »

Yves Pouillet reconnaît que UNamur pourrait bénéficier d'une fusion avec l'Académie Louvain. En matière de visibilité, ou pour des questions financières. Mais le recteur de UNamur ajoute que des scénarios alternatifs à la fusion sont possibles. « On peut imaginer un système de fédération. Et ne pas travailler uniquement sur un axe vertical dirigé vers Bruxelles... A Namur, nous sommes satisfaits de notre ancrage local très fort et du fait que nous sommes maintenant davantage au service de notre région, tout en ayant de plus en plus d'alliances avec d'autres partenaires. Quand je regarde le nombre de co-diplomations auxquelles on participe ! Avec l'UCL, avec l'ULB, avec l'ULg... On fait aussi un travail intense avec les deux universités de Mons. On peut difficilement imaginer une université qui soit plus dans le dialogue et dans la co-construction que la nôtre. On n'est pas les seuls à le faire ! Mais on le fait. » ■

CATHERINE JOIE